

# BILAN

*Association Polyvalente d'Actions Judiciaires  
de Polynésie française.*

# 2012



## 1. LES ELUS

Le conseil d'administration est depuis le 24/03/2011 composé de la manière suivante :

Marie EFTIMIE SPITZ	Présidente
Anne Marie POMMIER	Vice Présidente
Stéphanie HOCHET	Secrétaire Générale
Valérie SIGAUD	Secrétaire Générale Adjointe
Roland LEJEUNE	Trésorier
Lorna OPUTU	Trésorière Adjointe
Christian FENOY	Administrateur
Nadia COULON	Administrateur
Pascale BUISSON	Administrateur

## 2. LE PERSONNEL

### CECILE MOREAU

1<sup>er</sup> janvier 2005 à ce jour

Directrice

Intervenante aide aux victimes

Déléguée du Procureur

### HEIRAVA BROTHERRSON

le 1<sup>er</sup> janvier 2011 (précédemment en stage SIE)

Secrétariat chargé du suivi de la comptabilité

### **Te Rama Ora : L'aide aux victimes**

---

### WENDY OTOMIMI

1<sup>er</sup> octobre 2010 à ce jour

Juriste, chargée de la coordination du pôle TE RAMA ORA

Master en droit

### VAINUI SIMON

Bénévole en 2008, puis stagiaire, recrutée le 1<sup>er</sup> mars 2011

Psychologue,

Master en psychocriminologie

### URATUA TEHUIOTOA

1<sup>er</sup> février 2012 à ce jour

Juriste, diplômée d'une licence en droit,

parlant tahitien

(en congé maternité depuis le 6 décembre 2012 et remplacée par Mlle Tematai TAEREA)

## DIDIER DAGORNE

Gendarme réserviste - mai 2007 – à ce jour  
Présent deux matinées par semaine

### **Missions judiciaires : «Le travail auprès des auteurs d'infraction »**

---

#### ALTERNATIVES AUX POURSUITES

##### TARARAINA MANA

Recrutée depuis 2006  
Délégué du procureur,  
En formation continue à l'université

##### TUMATA HELME

Juriste, Master 2 en droit et criminologie  
parlant tahitien (1/2 temps)

#### POINT D'ACCES AU DROIT

##### TUMATA HELME

Juriste, Master 2 en droit et criminologie  
Parlant tahitien (1/2 temps)

### 3. LES LOCAUX

Les locaux situés au second étage de l'immeuble Charles LEVY, boulevard Pomare, sur le front de mer de Papeete, accueillent l'administration de l'association toutes activités confondues et les victimes d'infractions pénales.

Les entretiens avec les mis en causes s'effectuent dans l'annexe du palais de justice de Papeete, au bureau B1 de l'immeuble Bougainville. Les auteurs convoqués devant le pôle MIJ de l'APAJ ne se présentent donc jamais au siège de l'association.